

Trafic d'espèces protégées et déforestation : Madagascar, une biodiversité otage de la corruption

Par Mialisoa RANDRIAMAMPINANINA,
Dr. Frédéric LESNÉ,
Vatsy RAKOTONARIVO
et Dr. Ketakandriana RAFITOSON

Réseau Malina, Transparency International Initiative Madagascar

La biodiversité de Madagascar est mise en péril par les trafics d'espèces rares et la destruction des ressources naturelles, souvent sur fond de corruption. Dans l'Atsimo Andrefana, la tortue radiée est au cœur des commerces illicites. Les trafiquants profitent d'une chaîne de corruption bien huilée impliquant des membres des forces de l'ordre et des notables des villages. Témoins de ces forfaits, les villageois se taisent par indifférence ou par peur des représailles. Dans le Menabe, c'est la forêt d'Antimena qui subit une destruction massive perpétrée par des villageois payés pour transformer la zone boisée en un champ de maïs et d'arachide. L'enquête révèle l'implication de l'ancien député Raveloson Ludovic, alias Leva, accusé de financer cette opération de déforestation. L'ex-député fera longtemps jouer son statut d' élu pour se soustraire à la loi. Ces cas démontrent bien souvent que l'apparente sévérité de la législation malgache n'a d'égale que la non-application de ses dispositions et des décisions de justice. Une situation compliquée à laquelle s'ajoutent l'incapacité des autorités à contrôler les sites sensibles, la précarité de la population et l'organisation des malfaiteurs en un réseau de plus en plus influent.

La biodiversité de Madagascar, endémique à 80 % ⁽¹⁾, est l'une des plus fortement menacées au monde. La précarité, qui entraîne des migrations massives plus ou moins régulières dans les aires protégées, les feux de brousse, qui ravagent les habitats naturels, et la chasse et la coupe sélectives, qui se focalisent sur les espèces rares et endémiques, constituent autant de causes qui exposent les espèces au danger de l'extinction. Mais la corruption est un facteur non négligeable qui accélère la destruction de la biodiversité malgache.

Les investigations du réseau Malina ⁽²⁾, qui fédère des journalistes malgaches spécialisés sur le thème de la corruption, révèlent deux aspects importants de la corruption liée à la biodiversité : d'un côté, l'incapacité des autorités mal-

gaches à quadriller les sites les plus sensibles et, de l'autre, l'action sans cesse renforcée d'une « mafia » de l'environnement qui prend racine dans les zones les plus reculées pour s'amplifier vers les postes d'influence, alimentée par un réseau de corruption à tous les étages. Le présent article fait le point sur les dernières affaires révélées par le Réseau Malina pour tirer la sonnette d'alarme quant aux effets dévastateurs de la corruption sur les ressources naturelles malgaches.

Les tortues radiées au cœur de trafics et de corruptions en réseau

Le sud de Madagascar, en particulier dans la région de l'Atsimo Andrefana, connue pour sa forêt d'épineux, est le théâtre du trafic de tortues radiées : *Astrochelys Radiata*, ou *angonoka* en malgache. C'est à Marolinta, Beloha, Itampolo, Androka et Ampanihy, des villages du Sud, que l'on répertorie les plus importantes prises. Les trafiquants se servent de pirogues ou de vedettes rapides pour acheminer les tortues vers Toliara, la capitale régionale. Les reptiles sont ensuite illégalement transportés en taxi-

(1) <https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/madagascar>

(2) Mot signifiant « être vigilant » en malgache. Malina est un réseau de journalistes d'investigation mis en place par l'association Transparency International-Initiative Madagascar (TI-MG) en novembre 2018. Composé d'une quinzaine de journalistes, le réseau publie ses productions destinées à exposer les cas de grande corruption dans ce pays, sur le site Web dédié : www.malina.mg



Photo © malina.mg

Une tortue radiée, une espèce protégée victime d'un important trafic.

brousse ou en voitures particulières, des 4x4 la plupart du temps, le long de la route nationale pour atteindre Antananarivo, la capitale du pays, et être exportés *via* l'aéroport international d'Ivato. Le trafic est bien huilé : les forces de l'ordre ferment les yeux sur ces transports illicites. Interviewés par les journalistes de Malina, le directeur régional du bureau indépendant Anticorruption (Bianco), Mamitiana Rajaonarison, le confirme : « Il existe une corruption des forces de l'ordre, par exemple dans la fouille des véhicules sur la route, ce qui explique pourquoi les tortues volées à Beloha ou Ampanihy arrivent jusqu'à Toliara, et même Antananarivo. Et la plupart du temps, les plaintes (déposées auprès du Bianco) arrivent après que le forfait a été commis, cela rend la lutte encore plus compliquée. »

Une lutte d'autant plus compliquée qu'il n'est pas rare que les habitants connaissent les principaux trafiquants, ceux-ci vivant souvent dans le même village. Par peur des représailles ou par habitude, tout simplement, les villageois se taisent. Soary Randrianjafizanaka, qui est à la tête de la direction régionale de l'Environnement et des Forêts de Toliara, explique ainsi ce phénomène : « Il est extrêmement difficile d'obtenir des informations locales fiables. La population n'est pas très sensible à ce sujet, les gens ne veulent pas être impliqués et devoir faire des allers-retours pour partager ces informations. Ils préfèrent se taire, ne pas dénoncer ni fournir leurs témoignages. Or, en général, tout le monde sait qui est impliqué dans ces trafics ».

C'est un silence qui parfois est motivé par le fait que les individus concernés par ces trafics de tortues font partie des notables du village : une situation qui intimide d'autant plus les villageois. Quoi qu'il en soit, les enquêtes débouchent

parfois sur des arrestations particulièrement significatives. C'est le cas avec l'arrestation de Tsikizahy Mahavonjy, un notable du village de Tongombolo, et de quelques ressortissants de nationalité chinoise, tous connus localement pour leurs méfaits, notamment le commerce illégal d'espèces protégées. Le procès de Tsikizahy Mahavonjy s'est soldé en 2019 par une peine d'emprisonnement de 18 mois et une amende d'un million d'Ariary, soit environ 250 euros : « Ils sont actuellement en prison. La direction régionale a fait appel, car le verdict est bien trop clément au regard des 7 430 tortues trafiquées », toujours selon Soary Randrianjafizanaka.

Des moyens limités pour les forces de l'ordre, mais une société civile déterminée

Mais c'est surtout le manque flagrant de moyens matériels qui handicape les forces de l'ordre, tandis que les trafiquants, eux, se dotent des meilleurs équipements possibles, allant jusqu'à mobiliser des vedettes rapides et des véhicules tous terrains. « La gendarmerie n'est pas équipée pour surveiller une aussi importante étendue de mer. La plupart du temps, nous ne pouvons pas agir », se plaint le chef de la gendarmerie d'Ampanahy, plaque tournante du trafic de tortues radiées. Certains partenariats, comme celui engagé avec l'organisme Madagascar National Parks chargé de la gestion de plusieurs parcs nationaux, leur ont permis de bénéficier provisoirement d'équipements plus performants comme des vedettes rapides. Mais ces alternatives, si elles constituent une solution ponctuelle, sont très loin de permettre de freiner un trafic déjà tentaculaire.

Aux niveaux local et régional, les organisations de la société civile (OSC) se mobilisent déjà pour faire face à cette mafia des espèces protégées. Le Dr. Mahatanty Tsimanaoraty Paubert, qui représente la coalition des OSC au niveau de la SADC⁽³⁾, a révélé aux journalistes de Malina les pressions subies par ces associations qui militent pour la protection des espèces sauvages : « Les pressions et les interventions sont des formes de corruption auxquelles nous sommes souvent confrontés. Nous avons par exemple appréhendé un trafiquant et déposé notre plainte auprès des autorités. Quelques jours plus tard, le trafiquant était à nouveau libre. »

Les OSC ont décidé de mettre en place ce que l'on appelle un « Dina Sokake », littéralement un « règlement sur la tortue », une forme de règlement communément validé par la population et inspiré de leurs propres traditions pour renforcer la protection des espèces sauvages, en l'occurrence les tortues. Ce type de règlement a l'avantage de mettre en place des règles que la coutume peut venir renforcer. Le Dr. Mahatanty Tsimanaoraty Paubert explique que cette disposition a été prise « pour organiser une stratégie efficace, qui associe le tribunal, la gendarmerie et la population locale ».

L'année 2018 a sans doute été la plus sombre pour le cas du trafic de tortues. D'après la direction régionale de l'Environnement et des Forêts de Toliara, les chiffres ont explosé : 17 430 prises illégales, dont 10 000 tortues pour la seule ville de Toliara, principale ville de la région Atsimo Andrefana. L'affaire a eu un grand retentissement : traitée jusqu'en 2019, elle s'est soldée par l'inculpation de deux autres ressortissants chinois et quatre Malgaches, chacun d'eux écopant de six ans de prison et d'une amende de 100 millions d'Ariary.

Les forêts de Madagascar au bûcher de la corruption

En matière de trafic d'espèces rares, la flore endémique malgache n'échappe pas aux coupes sélectives et aux prélèvements illégaux. La forêt d'Antimena, dans le sud de Madagascar, symbolise ce phénomène particulièrement dévastateur, car en plus d'alimenter le marché noir des espèces rares, ce trafic déstabilise l'équilibre des écosystèmes naturels régionaux. Cette forêt est connue pour être une zone à mi-chemin entre le monde terrestre et le monde marin, avec ses palétuviers et ses lacs. Elle est située dans les districts de Mahabo et de Belo-sur-Tsiribihana et s'étend sur 21 000 ha. Aujourd'hui, Antimena est détruit à plus de 80 %, d'après le rapport de la direction régionale de l'Environnement. Depuis 2009, Antimena subit une vague de destructions massives et se transforme en un vaste champ de maïs et d'arachide.

Un phénomène d'autant plus enraciné qu'il bénéficie de l'appui de personnalités influentes comme l'explique le commissaire principal et non moins directeur régional de la police du Menabe, Razafindranony Honoré.

L'ancien député Leva, la main invisible qui détruit Antimena

Le nom de l'ancien député Raveloson Ludovic, alias Leva, a été plusieurs fois cité lors des investigations menées sur le terrain par l'équipe de Malina. Déjà élu au titre d'un premier mandat et encore candidat aux élections législatives de mai 2019, époque où cette investigation a été menée, Leva était considéré comme la main invisible qui organisait jusqu'à récemment la déforestation de l'aire protégée de l'Antimena. Mais les preuves tangibles pour l'inculper sans ambiguïté avaient été difficiles à regrouper, tant le réseau qu'il avait tissé était solidement arrimé entre ses mains.

La situation sur le terrain révélait la complexité de ce réseau. Si les individus arrêtés et mis en examen pour destruction de ressources naturelles ne passent pas aux aveux, il est difficile pour un groupe de 200 personnes d'organiser un voyage pour se rendre dans la zone protégée, sans coordination externe.



Photo © malina.mg

L'ancien député Raveloson Ludovic.

Des confidences faites sous couvert de l'anonymat

En réalité, les confidences se font surtout sous couvert de l'anonymat, et avec beaucoup de peur, comme l'ont constaté les journalistes de Malina. Ayant été élu, le député a longtemps fait jouer son immunité parlementaire pour se protéger et a exercé une pression sur d'autres élus locaux, notamment des maires et des chefs de fokontany (quartiers). Pourtant, plusieurs sources indiquent que des sacs de semences ont été livrés par le député Leva : hauts responsables de la région du Menabe, opérateurs économiques locaux et associations villageoises locales pointent du doigt le député Leva. Tous affirment, d'une même voix, avoir été témoins de ces actions illégales de Raveloson et de son implication dans la destruction d'Antimena.

Des sources concordantes ont révélé aux journalistes de Malina que les semences distribuées dans les districts de Mahabo, de Morondava et jusqu'à Belo-sur-Tsiribihina

(3) Southern Africa Development Community.

appartiennent à l'ancien député. L'un de ces témoins, qui requiert l'anonymat, témoigne : « C'est lui [le député Leva] qui ravitaille en semences jusque dans la forêt de Lambokely, qui est déjà à l'intérieur de la zone protégée. Nous faisons partie de ceux qui collectent les produits dans ces régions. Nous partons d'Ankilizato pour traverser le village jusqu'à Lambokely. En période de récolte, il y a environ onze camions qui transportent le maïs vers Antananarivo, cela a lieu tous les deux jours. Un camion peut transporter jusqu'à 32 tonnes, à chaque voyage. En faisant le calcul, il y a donc environ 320 tonnes de maïs qui partent du Menabe tous les deux jours. Nous livrons ce maïs à trois grandes entreprises, une à Analamahitsy, une à Anosizato, et une à Antsirabe », affirme-t-il. Un proche collaborateur du député Leva a révélé que ce dernier utiliserait sept gros camions pour collecter les produits dans la forêt. « Ces véhicules n'ont pas de toit pour faciliter leur circulation dans la forêt », dit-il. Les ouvriers travaillant pour lui et ses collaborateurs ont confié que l'administration, notamment le district, la gendarmerie nationale, le tribunal et le service de l'environnement, ont reçu de l'argent de l'ex-député, en contrepartie de leur silence face à ses méfaits.

L'ex-député Leva, victime de diffamation ou corrompu incarcéré ?

Rencontré par les journalistes de Malina à Mahabo en mai 2019, l'ex-député s'était dit victime de « diffamation, de médisance, de jalousie et de manœuvre politique », se plaignant d'être le bouc émissaire d'une situation dans laquelle il ne serait pas impliqué. Il affirme ne posséder que cinq camions utilisés pour le transport de marchandises vers Antananarivo et qui auraient été achetés grâce à des prêts bancaires ou à des subventions venant de partenaires.

Toujours est-il que les enquêtes ont abouti à son incarcération en mai 2019, au motif d'exploitation et de mise en circulation illicite de produits forestiers avec abus de pouvoir. Plusieurs plaintes ont été déposées à son encontre l'accusant d'avoir commandité le défrichement de l'aire protégée de Menabe Antimena pour favoriser des cultures de maïs sur brûlis et le déplacement massif de populations vulnérables pour les exploiter comme main-d'œuvre à bas coût, ainsi que d'avoir organisé l'exploitation illicite de bois précieux.

Le député corrompu a été condamné par le tribunal de Morondava à une peine de cinq ans de prison ferme. Il a cependant obtenu une liberté provisoire en 2020, grâce à l'intervention de deux magistrats de Toliara. Après décision du Conseil supérieur de la magistrature, le procureur général près la Cour d'appel (PGCA) de Toliara, Jean Norbert, impliqué dans cette libération provisoire du député Leva, a été suspendu de ses fonctions pour une période de six mois. Ritah Andriamanantenasa, substitut général près la Cour d'appel de Toliara, a été, quant à elle, relaxée.

La contre-attaque de la société civile

« L'affaire Leva » a aussi été l'occasion pour les OSC, dont Transparency International – Initiative Madagascar (TI-MG), d'organiser une contre-attaque afin de réclamer

l'application de la loi et l'adoption de mesures strictes par le gouvernement pour mettre fin à de telles pratiques criminelles et à la corruption. Le statut d'élu de Raveloson Ludovic a en effet été à l'origine de manœuvres corporatistes de plusieurs députés, lesquels s'étaient organisés pour tenter de soustraire leur collègue aux mains de la justice. Dans une lettre conjointe adressée au Président de la République en décembre 2019, les OSC ont appelé « au refus des conclusions de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner les conditions de la levée de l'immunité parlementaire en lien avec la suspension du mandat de dépôt de leur collègue Raveloson⁽⁴⁾ ».

Les populations riveraines, les premières victimes

Aujourd'hui, le député Leva, après avoir obtenu sa libération provisoire, est à nouveau recherché pour une autre affaire dans laquelle il serait impliqué. Déchu de ses mandats parlementaires, l'ex-député est remplacé par sa collègue Dina Rakotomalala, qui se trouve être... son épouse.

L'affaire Raveloson Ludovic aura révélé l'extrême étendue de l'influence de cet ancien élu et la capacité de son réseau à organiser des actes illicites, avec des conséquences importantes sur une aire protégée. La destruction d'Antimena Menabe a atteint son summum lorsqu'en 2018, plusieurs centaines de personnes sont entrées en masse à l'intérieur de cette aire protégée. Plus que toute autre victime, ce sont surtout les populations locales et riveraines de l'Antimena qui subissent de plein fouet cette intrusion illicite. En effet, cette aire protégée, placée sous gestion des communautés de base, est classée en catégorie cinq : une classification qui permet aux villageois d'exploiter une partie de la forêt, selon un règlement préalablement défini. Par la présence des cultivateurs illicites, la forêt atteint son seuil maximal de pression, rendant toute exploitation dévastatrice.

Le bois de rose : un trafic qui pèse lourd sur l'économie de Madagascar

Les forêts de Madagascar souffrent également du phénomène de coupes sélectives d'espèces rares comme le bois de rose, une espèce tristement célèbre pour être la cible de prédilection des trafiquants. Ces arbres précieux se trouvent plus particulièrement dans les forêts du Nord-Est de l'île, entre Sambava et Maroantsetra, avec une forte concentration dans les parcs nationaux de Masoala et de Marojejy.

L'exploitation et le commerce du bois de rose explosent vers le début des années 2000. Et c'est vers la fin de l'année 2015 que sera mis en place une chaîne spéciale pour lutter contre les trafics de bois précieux, notamment l'ébène et le bois de rose ; une mise en place entérinée par la loi organique n°2015-056 du 3 février 2016 portant création de la chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène et répression des infractions relatives aux bois de rose et d'ébène. Entre-temps et encore

(4) <https://www.transparency.mg/lettre-ouverte>

Photo © malina.mg



Bois précieux qui, coupés illégalement, ont été saisis, puis marqués par les autorités avant d'être inventoriés.

aujourd'hui, les conséquences de ce pillage sont dramatiques, tant d'un point de vue environnemental, parce que la coupe sélective déstabilise l'écosystème local, que sur le plan économique. En effet, ce trafic illégal a fait perdre 1 113 milliards d'ariary (349 millions d'euros) à Madagascar en sept ans (2006-2013), d'après l'ONG Traffic International⁽⁵⁾. À titre de comparaison, ce montant équivaut au quart du budget de Madagascar en 2015.

L'anticorruption à Madagascar : une lutte de longue haleine

Face à tous ces cas mêlant corruption, protection politique, organisations de malfaiteurs, trafics et destruction des ressources naturelles et de la biodiversité, un renforcement des dispositifs de contrôle et de répression est de

mise. S'impose également la nécessité d'assainir chaque jalon de la chaîne policière et judiciaire, car trop de coupables échappent encore aux filets de la justice grâce au trafic d'influence en haut lieu. Si la législation malgache est déjà sévère, elle souffre toujours d'un handicap malheureusement devenu permanent : la non-application des décisions de justice. Pourtant, ces crimes environnementaux et ces trafics de ressources naturelles en tous genres ne cessent de se développer et de menacer la survie de nombreuses espèces, l'intégrité des habitats et la cohésion sociale dans ces zones éloignées. C'est un combat de longue haleine qui mérite un investissement massif, car il est question ici de l'avenir d'une nation et de celui de ses générations actuelles et futures.

(5) <https://www.traffic.org/publications/reports/lile-aux-bois-commerce-de-bois-de-rose-et-de-bois-debene-de-madagascar-fr/>